



Les brèves du Verdus

Saint-Guilhem-le-Désert



Cette année, à l'occasion de la Semaine Européenne de Réduction des déchets, qui a lieu du 16 au 24 novembre, le Syndicat Centre Hérault cible ses actions de prévention sur le textile.

Cette industrie a connu un essor exponentiel avec la fast fashion, et représente une pollution importante, que nous pouvons tous réduire en consommant autrement en choisissant la réparation et réemploi.

Le tri et la collecte des textiles permet leur réemploi ou recyclage

Sur le territoire du Syndicat Centre Hérault, 179 tonnes de Textiles, Linge et Chaussures (TCL) ont été collectés en 2023, soit environ 2 kg par personne. On retrouve encore 10 kg de TCL par personne et par an qui sont jetés dans la poubelle grise et seront enfouis avec les ordures ménagères. C'est dommage car les trier permet leur prise en charge par des filières de valorisation adaptées, comme Le Relais ou Philtex et Recycling avec qui travaille le

Syndicat Centre Hérault, afin d'être réemployés ou recyclés en chiffons, rembourrage ou isolants.

Il est donc très important de déposer vos textiles d'habillement, linge de maison et chaussures en déchèterie ou en point de collecte. La carte des points de collecte est disponible sur le site internet de l'éco-organisme [Refashion](#) . Ce dernier est l'éco-organisme de la Filière Textile d'habillement, Linge de maison et Chaussure. Il assure, pour le compte de plus de 5000 entreprises, la prise en charge de la prévention et de la gestion de la fin de vie de leurs produits, mis sur le marché grand public.

Vous trouverez également sur son site les clés pour réparer, réutiliser, recycler afin de réduire votre impact environnemental.

Il est urgent de réduire nos déchets textiles

100 milliards de vêtements sont vendus chaque année dans le monde. On achète beaucoup mais on ne porte qu'un tiers de ce qui se trouve dans notre placard. **La mode est l'une des industries les plus polluantes de la planète.** Elle génère 4 milliards de tonnes d'équivalent de Co2 par an, ce qui est supérieur à l'impact des vols internationaux et du trafic maritime réunis. Si les tendances actuelles de consommation se poursuivent, en 2050, le secteur textile émettrait même 26 % des émissions globales de gaz à effet de serre ! A chaque étape de son cycle de vie, les vêtements que vous achetez créent de la pollution : pour produire les matières premières (polyester, coton, viscose, lyocell, laine) , lors de leur fabrication, de leur teinte et de leur transport, mais aussi lors de leur entretien (lavage, séchage, repassage).

Pour réduire notre impact sur la planète, il faut développer de nouveaux modèles de consommation plus durables et réduire son vestiaire : location de vêtements, achat de seconde main ou achat de vêtement de meilleure qualité (slow fashion). La conception des produits doit également être améliorée afin de faciliter leur réutilisation et le recyclage.

Source Syndicat Centre et Hérault et Ademe

mairie de Saint-Guilhem-le-Désert

Grand Chemin du Val de Gellone, 34150, Saint-Guilhem-le-Désert

Cet email a été envoyé à {{contact.EMAIL}}
Vous l'avez reçu car vous êtes inscrit à notre newsletter.

[Se désinscrire](#)

